

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__40_12_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE DÉPLACEMENTS URBAINS COLLECTIFS ET DURABLES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Jean-François SALANON à Daniel BAUDOUIN, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Titulaire absente excusée :

Marie-Christelle BOUCHERY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022****TRANSPORTS ET MOBILITÉ - AVENANT N°8 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU RÉSEAU DE DÉPLACEMENTS URBAINS COLLECTIFS ET DURABLES**

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, Autorité Organisatrice des Transports Urbains, a confié à la Société Transdev Niort Agglomération l'exploitation de son réseau de transport par contrat de Délégation de Service Public signé le 30 mars 2017 pour une durée de six années, du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2023.

Afin de prendre en compte les évolutions apportées au Contrat de Délégation de Service Public depuis sa signature et de ses sept avenants, la passation de l'avenant 8 a pour objectif la prise en compte des impacts de la COVID 19 sur l'année 2021 marquée par une 3^{ème} semaine de vacances scolaires à Pâques (avril 2021) à la place d'une semaine scolaire. Cette modification des services liée à la COVID 19 en 2021 a marqué principalement les services sous-traités. Le délégataire a également maintenu les désinfections spécifiques liées à la COVID 19 générant des surcoûts de janvier à fin août 2021.

L'impact de l'avenant 8 sur la contribution financière forfaitaire de la CAN versée au Délégataire est de + 53 113 € valeur décembre 2016, qui impacte la seule année 2021.

Période - CFF en Euros Décembre 2016	Contribution financière forfaitaire de l'Autorité délégante - Contrat initial	Contribution financière forfaitaire de l'Autorité délégante APRES Avenant 7	Avenant 8 - CFF euros Décembre 2016	Contribution financière forfaitaire de l'Autorité délégante APRES Avenant 8	impact des 8 avenants
Du 1er avril au 31 décembre 2017	9 282 288 €	9 433 838 €		9 433 838 €	151 550 €
Du 1er janvier au 31 décembre 2018	10 521 235 €	10 879 043 €		10 879 043 €	357 808 €
Du 1er janvier au 31 décembre 2019	10 455 694 €	11 365 502 €		11 365 502 €	909 808 €
Du 1er janvier au 31 décembre 2020	10 533 608 €	11 601 303 €		11 601 303 €	1 067 695 €
Du 1er janvier au 31 décembre 2021	10 908 391 €	12 346 059 €	53 113 €	12 399 173 €	1 490 782 €
Du 1er janvier au 31 décembre 2022	10 912 826 €	11 765 974 €		11 765 974 €	853 148 €
Du 1er janvier au 31 mars 2023	2 743 756 €	2 950 465 €		2 950 465 €	206 709 €
TOTAL	65 357 798 €	70 342 184 €	53 113 €	70 395 297 €	5 037 499 €
% Avenant / Contribution initiale		16,38%	0,08%	16,46%	7,71%
Km commerciaux	16 386 811	16 864 200	- 14 906	16 849 294	
Contribution / km commercial	3,99 €	4,17 €	- 3,56 €	4,18 €	

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transports 2022.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le texte de l'avenant n°8 au contrat de Délégation de Service Public entre la CAN et Transdev Niort Agglomération,

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le

The logo for SLO (Société Lyonnaise des Eaux) is displayed in blue and red.

ID : 079-200041317-20221212-C__40_12_2022-DE

- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer cet avenant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain LECOINTE

Vice-Président Délégué